

Commerce extérieur

Des mesures anti-dumping pour le PVC

● **Un décret vient d'être publié au Bulletin officiel imposant des droits d'importations sur le Polychlorure de vinyle (PVC) en provenance de l'Union européenne et du Mexique pour une durée de 4 mois.**

Le Société nationale d'électrolyse et de pétrochimie (SNEP), unique producteur au Maroc du PVC, a finalement eu gain de cause. Un décret signé par trois ministres (Mohamed Boussaid, Moulay Hafid Elalamy et Mohamed Abbou) vient d'être publié au Bulletin officiel imposant des droits d'importation sur le Polychlorure de vinyle (PVC) en provenance de l'Union européenne et du Mexique pour une durée de 4 mois. Les droits imposés vont ainsi de 17,12 à 48,20% de la valeur des importations et ce, en fonction de l'exportateur étranger qui fournit le marché marocain. La décision ministérielle couronne un long processus. La filiale du Groupe Ynna Holding avait en effet déposé une enquête antidumping concernant les importations du PVC originaire de l'UE et du Mexique auprès du ministère du Commerce extérieur. Après une enquête approfondie, le département de Mohamed Abbou a conclu qu'il existe bel et bien un dumping du PVC en prove-

du PVC. «Les importations ont eu un effet notable sur les prix en termes de sous-cotation de -27,14%, de dépression et d'empêchement à la hausse

des prix de la SNEP», avait conclu le département du Commerce extérieur.

PAR **TARIK HARI**

Les droits imposés passent de 17,12 à 48,20 % de la valeur des importations.

nance de ces destinations. Il a considéré que que les importations en dumping du PVC, originaires de l'UE et du Mexique, constituent une source principale du dommage imporcausé à la branche de production nationale du PVC. Et en conséquence, il a prévu d'appliquer, après avis de la Commission de surveillance des importations, réunie le 11 avril 2016, un droit antidumping provisoire en fonction de la marge de dumping provisoirement calculée par exportateur. La détermination de l'existence du dommage a été établie sur la base de l'examen du volume des importations du PVC originaire de l'UE et du Mexique, et de l'incidence de ces importations sur les prix du PVC national similaire. En passant au scan la situation économique de la branche de production nationale au cours de la période d'enquête, le département du Commerce extérieur a pu mesurer l'ampleur du dommage. Ainsi, le volume des importations en dumping du PVC, originaire de l'UE et du Mexique, a connu une augmentation notable par rapport à la production nationale ou à la consommation nationale